

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE GESTION DU GARD
Séance du 10 avril 2025**

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

OBJET : Détermination du coût lauréat pour les concours et examens professionnels de la session 2024

PJ : 6 annexes

ETAIENT PRESENTS :

Fabrice VERDIER, Président, Jacky REY, Frédéric GRAS, Jean-Christian REY, Liliane ALLEMAND, Annick CHOPARD, Henri CROS, Patrick HIGON, Maryse GIANNACCINI, Jean-Michel AZEMA, Caroline SAUMADE, Nasséra LEGAL, Catherine LANÇON, Stéphane LIBERI, Mylène CAYZAC PRAME, Didier DART, Marie-Michèle ALVARO

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :

Joffrey LEON, Aurélie GENOLHER, Jean-Michel PERRET, Pierre MAUMEJEAN, Pascale FORTUNAT-DESCHAMPS, Serge CATHALA, Rémi NICOLAS, Nicolas CARTAILLER, Jean-Yves CHAPELET, Thierry JACOT, Olivier MARTIN, Christine LADET, Jean-Bernard GUILHERMET, Philippe RIBOT, Sylvie ARNAL, Sébastien OMBRAS, Gilles TRAUULET, Jean-François DURAND-COUTELLE, Jean DENAT, Joseph PEREZ, Georges DAUTUN, Françoise LAUTREC, Régis BAYLE, Farès ORCET, Marie-Andrée DRACS, Olivier JOUVE

PROCURATIONS :

Joffrey LEON à Frédéric GRAS
Jean-Yves CHAPELET Jean-Christian REY
Pascale FORTUNAT-DESCHAMPS à Jacky REY

Secrétaire de séance :

Jacky REY

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

Sur rapport n°1-6 de Monsieur Fabrice Verdier, Président du centre de gestion du Gard,

Entendu le rapporteur, Monsieur Jacky REY

Vu, le code général de la fonction publique et notamment son article L 452-46,

Vu, le décret n° 85-643 modifié et notamment son article 47-1,

Vu, la délibération n° DEL-2012-023 du 14 décembre 2012 portant adhésion à la convention générale entre centre de gestion relative à la mutualisation des coûts d'organisation des concours et examens,

Vu, la délibération n° DEL-2016-029 du 2 décembre 2016 portant autorisation de signer la charte de coordination des CDG de la région Occitanie,

Vu, la délibération n° DEL-2018-01 du 2 mars 2018 portant adoption d'un avenant n° 1 à la convention de coordination régionale,

Vu, la délibération n° DEL-2019-17 du 4 octobre 2019 portant adoption d'un avenant n° 2 à la convention de coordination régionale,

Vu, la délibération n° DEL-2022-48 du 13 décembre 2022 portant adoption d'un avenant n° 3 à la convention de coordination régionale,

Vu, la délibération n° DEL-2022-49 du 13 décembre 2022 portant adoption du schéma de coordination, de mutualisation et de spécialisation,

Considérant ce qui suit :

L'article L 452-46 du code général de la fonction publique, dispose qu'en l'absence de convention, les collectivités et établissements qui nomment un candidat inscrit sur une liste d'aptitude établie par un centre de gestion auquel ils ne sont pas affiliés lui remboursent, pour chaque candidat nommé, une somme égale aux frais d'organisation du concours ou de l'examen rapportés au nombre de candidats déclarés aptes par le jury.

L'article 47-1 du décret n° 85-643 modifié dispose quant à lui, que la demande de remboursement du Centre de Gestion s'appuie sur la délibération du Conseil d'Administration qui arrête, pour chaque lauréat concerné, le coût réel du concours.

Le Conseil d'Administration doit déterminer, pour chaque concours et examens professionnels organisé par le centre de gestion, un « coût lauréat » en prenant en compte les critères harmonisés établis par les Centres de Gestion de la région Occitanie.

Sont concernées les opérations de concours et examens professionnels engagées en 2024 qui sont aujourd'hui clôturées.

Les membres du conseil d'administration décident à l'unanimité des membres présents,

Article 1 :

➤ D'arrêter les coûts lauréats des concours et examens professionnels de la session 2024 comme suit :

Concours	Coût lauréat
Educateur des activités physiques et sportives	1 033 €
Educateur des activités physiques et sportives principal de 2 ^{ème} classe	1 009 €
Assistant socio-éducatif	343 €

Examens professionnels	Coût lauréat
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2 ^{ème} classe (promotion interne)	1 252 €
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2 ^{ème} classe (avancement de grade)	859 €
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe (avancement de grade)	780 €

Article 2 :

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, d'un recours administratif auprès de Monsieur le Président du centre de gestion du Gard, 183 chemin du Mas Coquillard 30000 Nîmes, ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes, 16 avenue Feuchères, 30000 Nîmes. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr pour le recours contentieux.

Le secrétaire de séance

Jacky REY



Le Président

Fabrice Verdier



Acte rendu exécutoire compte tenu de :

- La transmission au représentant de l'Etat le : 18-04-2025
- La publication par voie électronique le : 18-04-2025

Annexe 1

 CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU GARD		 Coordination Régionale des Centres de Gestion d'Occitanie
BILAN FINANCIER CONCOURS D'EDUCATEUR DES APS SESSION 2024		
1- Bilan quantitatif		
	Externe	Interne Troisieme concours TOTAL
Nombre de postes ouverts	27	20
Nombre total d'inscrits	126	56
Nombre de lauréats (candidats déclarés admis)	31	15
2- Bilan financier		
Postes de dépenses	Montants TTC	Observations
A - Coûts spécifiques à l'opération		
Conception sujets	1 111,11 €	CDG 33, CDG 35
Location salle(s) et mobilier	0,00 €	Aigues Mortes
Frais d'aménagements d'épreuves pour candidats RQTH	0,00 €	
Honoraires médicaux	85,00 €	
Coût salariaux des surveillances (le cas échéant)	0,00 €	
Coût salariaux des corrections	12 945,64 €	
Frais de déplacement des correcteurs, surveillants, membres du jury	2 424,11 €	
Frais de restauration	1 537,87 €	Lotemada, la petite cuisine, Brasserie l'Annexe, Emery traiteur
Divers	191,46 €	Location piscine Pablo Neruda, Athlé Nîmes 30
Sous- Total A	18 295,19 €	
B - Frais de personnel du service concours/Concours affectés à l'opération		
Coûts salariaux du service concours	24 742,10 €	
Sous- Total B	24 742,10 €	
C - Quote-part des coûts généraux de fonctionnement de l'établissement (20%)		
Dépenses générales de fonctionnement à l'exclusion de tout poste déjà pris en compte	8 607,46 €	(sous-totaux A+B) x 0,20
Sous- Total C		
Coût total de l'opération	51 644,75 €	A+B+C
Coût par lauréat	1 033 €	Coût total opération / nombre de lauréats

Annexe 2

Annexe 3

 CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU GARD		 Coordination Régionale des Centres de Gestion d'Occitanie
BILAN FINANCIER CONCOURS ASSISTANT SOCIO -EDUCATIF SESSION 2024		
1- Bilan quantitatif		
Nombre de postes ouverts Nombre total d'inscrits Nombre de lauréats (candidats déclarés admis)	Externe 139 239 137	Interne Troisieme concours TOTAL 139 239 137
2- Bilan financier		
Postes de dépenses	Montants TTC	Observations
A - Coûts spécifiques à l'opération		
Conception sujets	0,00 €	
Location salle(s) et mobilier	0,00 €	
Frais d'aménagements d'épreuves pour candidats RQTH	0,00 €	
Honoraires médicaux	0,00 €	
Coût salariaux des surveillances (le cas échéant)	0,00 €	
Coût salariaux des corrections	17 751,97 €	
Frais de déplacement des correcteurs, surveillants, membres du jury	1 303,74 €	
Frais de restauration	1 152,36 €	La fourchette des Arènes
Divers	1 171,10 €	Hôtel Nimotel
Sous- Total A	21 379,17 €	
B - Frais de personnel du service concours/Concours affectés à l'opération		
Coûts salariaux du service concours	17 819,44 €	
Sous- Total B	17 819,44 €	
C - Quote-part des coûts généraux de fonctionnement de l'établissement (20%)		
Dépenses générales de fonctionnement à l'exclusion de tout poste déjà pris en compte	7 839,72 €	(sous-totaux A+B) x 0,20
Sous- Total C		
Coût total de l'opération	47 038,33 €	A+B+C
Coût par lauréat	343 €	Coût total opération / nombre de lauréats

Annexe 4

 CDG 30 CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU GARD		 Coordination Régionale des Centres de Gestion d'Occitanie
BILAN FINANCIER EXAMEN PROFESSIONNEL ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL DE 2e CLASSE (PROMOTION INTERNE)		
1- Bilan quantitatif		
Nombre total d'inscrits	87	
Nombre de lauréats (candidats déclarés admis)	22	
2- Bilan financier		
Postes de dépenses	Montants TTC	Observations
A - Coûts spécifiques à l'opération		
Conception sujets	5 875,66 €	CDG 69, CDG 77, CIG GC, CDG 35, CIG PC
Location salle(s) et mobilier	209,13 €	Milhaud
Frais d'aménagements d'épreuves pour candidats RQTH	0,00 €	
Honoraires médicaux	89,50 €	
Coût salariaux des surveillances (le cas échéant)	0,00 €	
Coût salariaux des corrections	4 424,79 €	
Frais de déplacement des correcteurs, surveillants, membres du jury	738,97 €	
Frais de restauration	457,71 €	Passion cuisine, Au délice
Divers		
Sous- Total A	11 795,76 €	
B - Frais de personnel du service concours/Concours affectés à l'opération		
Coûts salariaux du service concours	11 153,18 €	
Sous- Total B	11 153,18 €	
C - Quote-part des coûts généraux de fonctionnement de l'établissement (20%)		
Dépenses générales de fonctionnement à l'exclusion de tout poste déjà pris en compte	4 589,79 €	(sous-totaux A+B) x 0,20
Sous- Total C		
Coût total de l'opération	27 538,73 €	A+B+C
Coût par lauréat	1 252 €	Coût total opération / nombre de lauréats

Annexe 5

 CDG 30 CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU GARD		 Coordination Régionale des Centres de Gestion d'Occitanie
BILAN FINANCIER EXAMEN PROFESSIONNEL ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL DE 2^e CLASSE (AVANCEMENT DE GRADE) SESSION 2024		
1- Bilan quantitatif		
Nombre total d'inscrits	17	
Nombre de lauréats (candidats déclarés admis)	7	
2- Bilan financier		
Postes de dépenses	Montants TTC	Observations
A - Coûts spécifiques à l'opération		
Conception sujets	1 148,11 €	CDG 69, CDG 77, CIG GC, CDG 35, CIG PC
Location salle(s) et mobilier	40,87 €	Milhaud
Frais d'aménagements d'épreuves pour candidats RQTH	0,00 €	
Honoraires médicaux		
Coût salariaux des surveillances (le cas échéant)	0,00 €	
Coût salariaux des corrections	1 407,91 €	
Frais de déplacement des correcteurs, surveillants, membres du jury	144,87 €	
Frais de restauration	89,44 €	Passion cuisine, Au délice
Divers		
Sous- Total A	2 831,20 €	
B - Frais de personnel du service concours/Concours affectés à l'opération		
Coûts salariaux du service concours	2 179,36 €	
Sous- Total B	2 179,36 €	
C - Quote-part des coûts généraux de fonctionnement de l'établissement (20%)		
Dépenses générales de fonctionnement à l'exclusion de tout poste déjà pris en compte	1 002,11 €	(sous-totaux A+B) x 0,20
Sous- Total C		
Coût total de l'opération	6 012,67 €	A+B+C
Coût par lauréat	859 €	Coût total opération / nombre de lauréats

Annexe 6

 CDG 30 CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU GARD		 Coordination Régionale des Centres de Gestion d'Occitanie
BILAN FINANCIER EXAMEN PROFESSIONNEL REDACTEUR PRINCIPAL DE 2^e CLASSE (AVANCEMENT DE GRADE) SESSION 2024		
1- Bilan quantitatif		
Nombre total d'inscrits	147	
Nombre de lauréats (candidats déclarés admis)	44	
2- Bilan financier		
Postes de dépenses	Montants TTC	Observations
A - Coûts spécifiques à l'opération		
Conception sujets	263,15 €	CIG GC
Location salle(s) et mobilier	0,00 €	Salle Flamingo
Frais d'aménagements d'épreuves pour candidats RQTH	0,00 €	
Honoraires médicaux	165,46 €	
Coût salariaux des surveillances (le cas échéant)	0,00 €	
Coût salariaux des corrections	7 136,38 €	
Frais de déplacement des correcteurs, surveillants, membres du jury	1 143,50 €	
Frais de restauration	861,89 €	Emery, la petite cuisine
Divers	173,30 €	Hôtel
Sous- Total A	9 743,68 €	
B - Frais de personnel du service concours/Concours affectés à l'opération		
Coûts salariaux du service concours	18 845,02 €	
Sous- Total B	18 845,02 €	
C - Quote-part des coûts généraux de fonctionnement de l'établissement (20%)		
Dépenses générales de fonctionnement à l'exclusion de tout poste déjà pris en compte Sous- Total C	5 717,74 €	(sous-totaux A+B) x 0,20
Coût total de l'opération	34 306,44 €	A+B+C
Coût par lauréat	780 €	Coût total opération / nombre de lauréats